

de la prise en sténo, en particulier de la présentation et de l'organisation de leur travail et de leur esprit de collaboration. Celles qui redoutent le plus cette prétendue dévalorisation ne sont souvent que des dactylos qui surestiment leurs capacités et s'intitulent secrétaires.

D'autres griefs sont bien plus réels : certaines dactylos se plaignent d'une compréhension difficile, de fatigue ou de maux d'oreille. Il faut examiner soigneusement ces plaintes : très souvent, elles mettent en cause une mauvaise diction du dicteur, ou parfois, la qualité imparfaite de l'appareil ou son fonctionnement, bruit de fond trop fort, reproduction trop puissante, déformation de la voix. C'est pourquoi, il faut, avant l'achat, examiner très sévèrement les appareils.

Ceci étant, et mis à part l'intérêt économique de l'entreprise, c'est aux dactylos que les machines à dicter apportent le plus d'avantages :

- elles suppriment les heures supplémentaires imprévues en libérant les dactylos des " dicteurs-dictateurs " qui oublient trop souvent que leurs collaboratrices ont une vie privée ;
- elles évitent les " pointes " épuisantes pour les nerfs, en permettant de répartir les enregistrements sur l'ensemble des collaboratrices (à la différence de la sténo où il est pratiquement impossible à une dactylo d'en relayer une autre sur un texte pris en sténo) ;
- elles ménagent les yeux en évitant un déchiffrage souvent pénible des sténogrammes (les oreilles ne se fatiguent pas, à condition que le volume sonore soit bien contrôlé, et que les caractéristiques de fréquences rendent l'audition agréable) ;
- elles permettent à la dactylo de doser elle-même son effort : une dictée directe trop rapide oblige la sténographe à une grande tension nerveuse pour suivre. Économiquement dépendante de son dicteur elle n'ose pas dire qu'elle peine.

Avec une machine à dicter, c'est la dactylo qui commande la vitesse et l'effort.

La prise de conscience de cette possibilité est psychologiquement un allègement extraordinaire.

ET LES AVANTAGES QU'Y TROUVE L'ENTREPRISE :

Un amortissement d'équipement en moins d'un an :

- gain de temps des dactylos : 25 à 40 %
- gain de temps des dicteurs : 10 % au moins.

Une machine à dicter s'amortit en un délai variant, suivant son prix, de 8 mois à 1 an, pour une seule heure par jour de dictée.

L'organisation de pools dactylographiques :

Dans beaucoup d'entreprises, les machines à écrire sont très peu utilisées : 1/2 heure par jour en moyenne, parfois. D'autre part, les bonnes sténos sont plus difficiles à trouver et former que les dactylos.

En groupant celles-ci en pools dactylographiques, toutes peuvent transcrire les textes de tous les dicteurs ; se trouvent ainsi résolus les problèmes des emplacements, des périodes de pointe, des absences.